



Urgent: retirer mon dossier de changement de statut

Par **dadyda**, le **09/04/2014** à **21:58**

Bonjour à tous,

j'ai sollicité un changement de statut auprès de la préfecture du 94 le 20/12/2013, mon dossier est arrivé à la direccte et au bout de 2 mois sans réponse, je suis partie voir l'évolution de mon dossier, on m'a dit que la société qui m'a fait la promesse d'embauche fait objet d'une enquête de l'inspection du travail donc ils ont bloqué mon dossier. je suis retournée après un mois, on m'a dit qu'on n'a pas encore le résultat de la commission.

Sauf qu'en même temps la société en question a régularisé pas mal de gens dans d'autres départements et que moi j'en ai pas d'autre opportunités ailleurs pour faire ce changement donc je voudrai retirer mon dossier et le déposer dans une autre préfecture, automatiquement une autre direccte.

Ma question est:

- Est ce que je peux retirer mon dossier et le déposer ailleurs? comment je pourrai procéder?

Merci par avance pour vos réponses